



ARMP
AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

Transparence-Equité-Probité.

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 301/2025

A LA SOCIETE OLIVE

Après avoir reçu le contrat du marché n° VPM/MDNAC/CAB/026/2025, conclu avec le Ministère de la Défense Nationale et Ancien combattant, pour un montant total hors taxe dollars américains six cent neuf mille, neuf cent vingt-sept (USD 609 927,00) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains quatre mille deux cent soixante-neuf, quarante-neuf centimes (USD 4 269,49), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 21/11/2025

Directeur Administratif et Financier



Sceau de l'Etablissement

Me. Claude KAYEMBE MBAYI
Directeur Général